

/as

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-155 du 25 Juin 1976

portant nomination du Camarade TOUPE Yves, Ingénieur-Adjoint des Services Agricoles, en qualité de Directeur du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Ouémé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°76-25 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU l'ordonnance N°75-84 du 29 décembre 1975, portant approbation des statuts du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER);
Sur proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er -- Le Camarade TOUPE Yves, Ingénieur-Adjoint des Services Agricoles, est nommé Directeur du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) de l'Ouémé, en remplacement du Camarade GUELLY Pierre, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2 -- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à COTONOU, le 25 Juin 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Développement Rural
et de l'Action Coopérative,

Le Ministre des Finances,


Lieutenant Philippe AKPO


Intendant Militaire de
3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CIR 4 MDRAC 4 autres ministères 14 SGG 4 SPD 2
Intéressés 2 Province de l'Ouémé 1 CARDER-Ouémé 1 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA 1
DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc.--DB-DCF-Solde 7 Trésor 4 DI 4 DP 2 Dtion Agric. 1
JORPB 1